

Selon le [BNIC / T : 05.45.35.60.00](#) (Bureau National Interprofessionnel du Cognac, siège à Cognac/16), l'appellation Cognac confirme une récolte 2023 exceptionnelle en volume. Cette vendange est la plus importante jamais enregistrée pour les cépages dédiés exclusivement au Cognac avec 12,2 M d'hectolitres de vin. Sur l'année civile 2023, les expéditions de Cognac sont ainsi en baisse de 22,2 %, pour s'établir à 165,3 M de bouteilles contre 212,5 en 2022. La baisse en valeur est de 15 % avec un CA au départ Cognac de 3,35 Mds €. Mais conformément à ce qui avait annoncé depuis quelques mois, une stabilisation de la situation se dessine à partir de la fin de l'automne, avec une légère hausse des expéditions en décembre, qui concerne particulièrement les États-Unis. Après les records d'expéditions de 2021 et 2022, et les perturbations logistiques ayant fait sentir leurs effets à partir du second semestre de cette année, l'année 2023 a été pour les Maisons de Cognac une année de travail intense sur les marchés, sur lesquels les stocks constitués durant le Covid ont dû être ajustés. <https://www.cognac.fr/>